

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 251**8 mars 2003****SOMMAIRE**

Alto S.A., Windhof.	12015	Doumel Holding S.A., Luxembourg	12014
Alutech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.	12031	East West Tiles S.A.H., Luxembourg.	12035
Antares Holding S.A., Luxembourg.	12034	Eltereverenegung vun der Gemeng Bieckerech, Bieckerech	12005
AOL Participations II, S.à r.l., Luxembourg	12007	Euro-Sylva S.A., Koerich (Windhof).	12017
Aqualan S.A., Luxembourg.	12037	Euroconcept Technolux S.A., Pétange.	12030
Aqualan S.A., Luxembourg.	12041	Europe Galaxie S.A., Luxembourg	12003
Arctic Gas Holding S.A.	12009	European Planning Associates Luxembourg «EPAL» S.A.H., Luxembourg	12038
(L')Atelier Photo S.A., Luxembourg	12018	e-consult S.A., Windhof.	12017
B & IT Associates S.A., Luxembourg	12015	Feston Investissements S.A., Luxembourg	12037
(La) Badiane, S.à r.l., Windhof	12018	Fin 2000 S.A., Luxembourg.	12042
Barala S.A., Luxembourg	12044	Financière Versailles, S.à r.l., Luxembourg	12043
Barala S.A., Luxembourg	12045	Foch, S.à r.l., Echternach	12047
Beltrame International S.A., Luxembourg	12017	Garage Bob Mayer, S.à r.l., Roost.	12047
Bonitas S.A., Strassen	12047	Gare Participations, S.à r.l., Windhof.	12017
Bouvy S.A., Luxembourg.	12029	Ged S.A.H., Luxembourg	12037
BTI Services S.A., Koerich	12016	Geplux, S.à r.l., Luxembourg.	12035
Buer International S.A., Luxembourg	12033	Global International Development S.A., Luxem- bourg	12015
Buer International S.A., Luxembourg	12034	GPL Artisanat S.A., Koerich	12017
Bunadarbanki International S.A. (Luxembourg), Luxembourg.	12046	GTS Consultants S.A.	12002
C.I.C.A.C. S.A.H., Luxembourg	12035	Gymika S.A., Windhof (Koerich)	12010
Cafco Europe Group S.A., Luxembourg	12013	HSBC Trinkaus Investment Managers S.A., Luxem- bourg.	12004
Cafco Europe Group S.A., Luxembourg	12014	Hunter Investment S.A., Luxembourg.	12038
Cafco Europe Group S.A., Luxembourg	12015	I.T.M.A. S.A., Windhof.	12010
Camo S.A., Huldange	12041	Ibex Corporation S.A.	12019
Canford Holding S.A., Luxembourg.	12016	Immo d.b., S.à r.l., Ernster	12011
Carwash Mobile S.A., Windhof.	12016	Immo d.b., S.à r.l., Ernster	12018
Ceramica International Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg.	12033	Immodun, S.à r.l., Luxembourg	12031
Ceramica International Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg.	12033	International Business & Technology Transfert Holding S.A., Luxembourg	12046
Charme Holding S.A., Luxembourg.	12039	Interparticipations S.A.H., Luxembourg	12036
Charme Holding S.A., Luxembourg.	12044	Intralux Locations S.A., Luxembourg.	12018
Clamart International S.A.H., Luxembourg	12048	(G.) Jacoby, S.à r.l., Buderscheid.	12027
Clamart International S.A.H., Luxembourg	12048	Jatracar, S.à r.l., Crendal	12008
Combi Logistic Consulting S.A., Itzig	12016	Jatracar, S.à r.l., Weiswampach	12008
Confort et Chaleur S.A., Windhof	12016	Jatracar, S.à r.l., Weiswampach	12009
Cryofin S.A.H., Luxembourg.	12048	Kalina Holding S.A., Luxembourg.	12036
Développement International S.A., Luxembourg.	12045		
Distribution Service Auto S.A., Luxembourg	12004		

Keller Norbert A.G., Troisvierges.....	12029	Perfect Lux S.A., Pétange.....	12019
KN, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	12031	Philippi, S.à r.l., Echternach.....	12047
Kolbet Fenster, S.à r.l., Echternach.....	12047	Progis S.A., Luxembourg.....	12040
Lago S.A.H., Luxembourg.....	12010	Progis S.A., Luxembourg.....	12045
Lago S.A.H., Luxembourg.....	12010	Rhin-Neckar S.A., Luxembourg.....	12042
Level One S.A., Luxembourg.....	12003	Schuler, S.à r.l., Windhof.....	12019
Loon Investment Holding S.A., Luxembourg.....	12003	Société Immobilière Mondercange S.A., Luxembourg.....	12020
Lucas Business Service S.A.....	12020	Société Immobilière Kehlen, S.à r.l., Windhof.....	12019
Lux-Trac, S.à r.l., Berle.....	12040	Soluca, S.à r.l., Windhof.....	12020
Lux-Trac, S.à r.l., Berle.....	12040	Star Participations S.A., Windhof.....	12020
Luxor Trading S.A., Doncols.....	12024	Station Coenjaerts S.A., Echternach.....	12039
Luxtourisme S.A., Bettembourg.....	12003	Station Immobilière S.A., Garnich.....	12014
Mabea, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	12032	Station Immobilière S.A., Garnich.....	12021
Magic Phone Group S.A., Windhof.....	12013	Station S.A., Windhof.....	12013
Magic Phone Group S.A., Windhof.....	12018	Station S.A., Windhof.....	12020
Manhattan, S.à r.l., Diekirch.....	12022	Stayer International S.A., Luxembourg.....	12022
Marco Boglione Soparfi S.A., Luxembourg.....	12032	Stone Consulting S.A., Marnach.....	12011
Mettendorf Nico, S.à r.l., Mecher.....	12038	Stone Consulting S.A., Marnach.....	12012
Mettendorf Nico, S.à r.l., Mecher.....	12038	Stone Consulting S.A., Marnach.....	12012
Multigen Holding S.A., Luxembourg.....	12032	Strasbourg S.A., Windhof.....	12014
My Group Investment S.A., Luxembourg.....	12036	Strasbourg S.A., Windhof.....	12014
My Group Investment S.A., Luxembourg.....	12036	Terre Rouge S.A., Windhof.....	12021
My Group Investment S.A., Luxembourg.....	12040	The Consultancy S.A., Pétange.....	12021
Nakaispa Holding S.A., Luxembourg.....	12021	Top Fancy, S.à r.l., Ettelbruck.....	12028
Natur & Design, S.à r.l., Hosingen.....	12004	Treffpunkt Kosmetik, GmbH, Weiswampach.....	12026
Natur & Design, S.à r.l., Hosingen.....	12004	Tremex S.A., Windhof.....	12021
Neried Finance S.A.H., Luxembourg.....	12034	Triangle Digital Europe S.A., Esch-sur-Sûre.....	12046
Notabene S.A., Esch-sur-Alzette.....	12002	Triple A Trading S.A., Fischbach.....	12015
Ottofort Holding S.A., Luxembourg.....	12043	(Les) Trois B S.A., Luxembourg.....	12010
Ottofort Holding S.A., Luxembourg.....	12046	Wandhaff S.A., Windhof.....	12013
Owest Holding I S.A., Luxembourg.....	12041	Wandhaff S.A., Windhof.....	12022
Owest Holding III S.A., Luxembourg.....	12039	Weroco, S.à r.l., Steinheim.....	12005
P.M.L. S.A., Steinfort.....	12019	Weroco, S.à r.l., Steinheim.....	12005
PeopleWare S.A., Steinfort.....	12018		

NOTABENE, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 34, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 53.277.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 71, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

(000001.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2003.

GTS CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 45.265.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 573 du 2 décembre 1993.

Il résulte des différentes lettres adressées à la société en date de ce jour que tous les administrateurs et le commissaire aux comptes ont démissionné de leur mandat, avec effet immédiat.

En date de ce jour, le siège social a été dénoncé, avec effet immédiat et la convention de domiciliation conclue le 16 mars 2000 entre REVILUX S.A., 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-25.549 et la Société GTS CONSULTANTS S.A., 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-45.265 a été annulée.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour la société GTS CONSULTANTS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10509/622/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

EUROPE GALAXIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.963.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 11 décembre 2002

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPE GALAXIE S.A. tenue à Luxembourg, le 11 décembre 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite;
- décision d'accepter la démission de Monsieur Michal Wittmann, demeurant au 27, rue de Trintange, L-5465 Wald-bredimus, de son poste d'administrateur et de lui accorder pleine et entière décharge pour la période de son mandat;
- acceptation de la nomination de Monsieur Bastiaan L. M. Schreuders, demeurant au 9, Meescheck, L-6834 Biwer, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat;
- décision d'accepter la démission de Monsieur Klaus Krumnau, demeurant au 8, rue Principale, L-8383 Koerich, de son poste d'administrateur avec effet immédiat et de lui accorder pleine et entière décharge pour la période de son mandat;
- décision d'accepter la nomination de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., siégeant au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat;
- décision d'accepter la démission de Monsieur Christian Buhlmann de son poste d'administrateur avec effet immédiat et de lui accorder pleine et entière décharge pour la période de son mandat;
- décision d'accepter la nomination de M. Colm Smith, demeurant à L-8398 Roodt, Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2003, vol. 579, fol. 32, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10203/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LEVEL ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.132.

Par jugement du 19 décembre 2002, le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, après avoir entendu Madame le Juge Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions, déclare closes par liquidation les opérations de liquidation de la société LEVEL ONE S.A., ayant eu son siège social à Luxembourg, 5, boulevard Royal.

Le même jugement met les frais à charge de la masse.

Pour extrait conforme

Maître F. Verreaux

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2003, vol. 578, fol. 57, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(003435.4//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

LOON INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Royal.

LUXTOURISME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bettembourg, 129, route de Mondorf.

Par jugements du 28 novembre 2002, le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, après avoir entendu Madame le Juge Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés

- LOON INVESTMENT HOLDING S.A., ayant eu son siège social à Luxembourg, 8, boulevard Royal,

- LUXTOURISME S.A., ayant eu son siège social à Bettembourg, 129, route de Mondorf.

Les mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître F. Verreaux

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2003, vol. 578, fol. 57, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(003437.4/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

DISTRIBUTION SERVICE AUTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 1, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.927.

Il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} section, siégeant en matière commerciale en date du 5 décembre 2002, que DISTRIBUTION SERVICE AUTO S.A. a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le Tribunal a nommé juge-commissaire, Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur, Maître Nathalie Moschetti, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le même jugement a ordonné aux créanciers de faire au Greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg leur déclaration de créance avant le 19 décembre 2002.

Pour la société en liquidation

M^e N. Moschetti

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 3, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(004029.2/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2015 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
H. R. Luxemburg B 31.630.

AUFLÖSUNG

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat am 24. Februar 2003 beschlossen, den oben genannten Fonds aufzulösen.

Laut Artikel 21 des Gesetzes vom 30. März 1988 ist somit ab diesem Zeitpunkt der öffentliche Vertrieb (Ausgabe und Rücknahme von Anteilen) des Fonds eingestellt.

Anteile können ab dem 25. Februar 2003 zur Auszahlung des Liquidationserlöses pro Anteil bei der Verwaltungsgesellschaft eingereicht werden.

Ansprüche der Anteilhaber können bei der Verwaltungsgesellschaft noch bis zum Abschluss des Liquidationsverfahrens (voraussichtlich 31. Mai 2003) angemeldet werden. Danach steht der Gegenwert der noch nicht zurückgegebenen Anteile laut Artikel 83 des Gesetzes vom 30. März 1988 über die Organismen für gemeinschaftliche Anteile der Caisse des Consignations in Luxemburg zur Verfügung.

Luxemburg, 24. Februar 2003.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A.

J. Berg / S. Büdinger

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03885 - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004070.2/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

NATUR & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9808 Hosingen, Zone Industrielle.
R. C. Diekirch B 5.334.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

(90448/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

NATUR & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9808 Hosingen, Zone Industrielle.
R. C. Diekirch B 5.334.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90447/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

WEROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6585 Steinheim, 8, route d'Echternach.

R. C. Diekirch B 4.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90433/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

WEROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6585 Steinheim, 8, route d'Echternach.

R. C. Diekirch B 4.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90432/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

ELTEREVERENEGUNG VUN DER GEMENG BIECKERECH, Associatioun ouni Gewënnzweck.

Gesellschaftssëtz: Bieckerech.

—
STATUTEN

1. Numm, Sëtz, Dauer, Zweck, Affiliatioun

Art. 1. D'Associatioun huet de Numm ELTEREVERENEGUNG VUN DER GEMENG BIECKERECH

Art. 2. De Sëtz ass an der «åler Molkerei zu Bieckerech».

Art. 3. D'Associatioun as gegrënnt gin fir eng onbegrenzt Dauer.

Art. 4. Den Zweck vun der Veréneegung as:

a) bäizedron zum Wuul a Fortschrëtt van de Spill- a Primärschoulen vun der Gemeng Bieckerech, an dat ouni géint de schëllege Respekt vun de Gesetzer a vun den Unterrichtsreglementer vum Land ze verstoussen;

b) dén bestännegen Dialog tëschent den Elteren engersäits, dem Schoulpersonal an de Schoulautoritéiten vun Spill- a Primärschoulunterricht anerersäits ze ënnerstëtzen,

c) an Zesummenarbecht mat den Gemengenautoritéiten an dem Léierpersonal fir Secherheet um Schoulwee an, an der Schoul anzetrieden,

d) op eng konstruktiv Manéier matzeschaffen an der Erzéiung an, un der Fräizäitbeschäftegung vun de Kanner aus der Gemeng Bieckerech;

e) all Idéen it vun den Elteren iwer Verwaltungs- an Organisatiounssachen un d'Schoulautoritéiten ze iwermöttelen,

f) den Elteren selwer ze hëllef an hirer Erzéiungsroll,

Art. 5. D'Veréneegung as parteipolitesch a reliéis onofhängeg an neutral.

Art. 6. D'Veréneegung ka sech un d'Fédératioun van der Elterenassociatioun vun der Primärschoulkanner uschlëissen, oder un eng identesch Veréneegung, an dat esou wäit dës Mëmerschaft vun Notzen as fir hir Ziiler ze errechen, a wéi se och net géint den Art. 5 vun dësen Statuten verstëisst.

2. D'Mëmbere.

Art. 7. D'Zuel vun den Mëmbere as nët begrenzt, si dærf awer nët ënnert fënnf falen.

Art. 8. D'Veréneegung setzt sech zesummen aus aktive Mëmbere an aus Eiremëmbere.

a) Aktiv Mëmbere kënnen gin: all Elteren a Persounen déi nowiesen, datt si én Kand zu Laaschten hun, dat an der Spill- oder Primärschoul aus der Gemeng Bieckerech as, oder banne 5 Joër do an Spillschoul gët;

b) All interesséiert Persoun kann duerch én Don Eieremëmber gin;

c) Op Propositioun vum Verwaltungsrôt, kann d'Generalversammlung all (physesch oder moralesch) Persounen als Eiremëmbere ophuelen, déi der Veréneegung Dengschter geléescht hun;

d) All Eieremëmbere hun déi selwecht Rechter wéi aktiv Mëmbere, si dærf just net ofstommen.

Art. 9. D'Cotisatioun vum aktive Mëmber gët vu Joër zu Joër vun der Generalversammlung festgesat, si dærf awer nët iwer 500 Frang goen. An engem an dem selwechte Stôt bezuele Mann a Frâ zesummen nëmmen eng Cotisatioun an hun an der Generalversammlung dofir awer och nëmmen Recht op eng Stëmm. A spezielle Fäll kann de Verwaltungsrôt eng Dispens gin.

Art. 10. Wien seng Cotisatioun nët an der Zäit vun dräi Méint bezuelt, verléiert automatesch d'Mëmerschaft.

Art. 11. Jidder Mëmber vun der Veréneegung kann sech zu jidder Zäit zrëckzeien. Ouni weider Emstänn sinn och all Elteren demissionär, denen hir Kanner am Moment vun der Generalversammlung ausgeschloss gin. (Art. 12 vum Gesetz vum 21. Abrël 1928)

Art. 12. Den austriedenden oder ausgeschlossene Mëmber huet keen Urecht op d'Verméige vun der Veréneegung.

3. D'Admininstratioun.

Art. 13. a) D'Veréneegung gët geleet vun engem Verwaltungsrot, zesummengesât vim op d'mannst 5 Mëmberen, maximum 13;

b) D'Kandidature fir de Comité mussen beim President oder beim Sekretär virun der Generalversammlung agerecht gin;

c) D'Mëmberen vum Verwaltungsrot gi vun der Generalversammlung aus den aktive Mëmberen eraus op 1 Joër gewielt, mat einfacher Majoritéit. Den éischten Comité Provisoire huet eng Dauer vun 2 Joër. All Mëmber kann erëm gewielt gin;

d) Wann e Posten fräi gët oder fräi as, hält den Comité sech d'Recht aus fir de Posten provisorech ze besetzen. De Remplassang huet déi selwecht Rechter ewéi säi Virgänger. An dém Fall gët bei der nexter Generalversammlung de Posten definitiv besât. Den neigewielten Mëmber iwerhëlt déi fräi Platz bis déi next Generalversammlung.

Art. 14. Delegéiert vum Schoulpersonal sin automatesch Mëmber vum Verwaltungsrot, mat dene selwechte Rechter, mat Ausnam vum Stëmrecht.

Art. 15. Mann a Fra aus engem Stôt kënnen awer nët zugläich Mëmber vum Verwaltungsrot sin.

Art. 16. De Verwaltungsrot wíelt ënnert sech e President, e Vizepresident, e Sekretär an e Keessier. De Verwaltungsrot ka bestëmmten Ugeleënheten un een oder u méi Mëmberen weider gin. Den Delegéierte vum Verwaltungsrot engagéiert d'Veréneegung nëmmen esou wäit, ewei hie Rechter kritt huet.

Art. 17. D'Fonctionen am Verwaltungsrot sin Eiereplätzen a gin nët bezuelt.

Art. 18. De Verwaltungsrot kënt esou dacks zesummen ewéi et néideg as, op mannst eemol am Trimester, an dat op Invitatioun vum President. Op schrëftleche Wonsch, vun op mannst 3 Mëmberen vum Verwaltungsrot, muss de Verwaltungsrot an der Zäit vu 14 Deeg (nom Datum vun der Ufro) zesummen kommen. Décisionen zielen nëmme wann eng Majoritéit vun den Mëmberen do as.

Art. 19. All Mëmber vum Verwaltungsrot gëlt als demissionär, wann hien dräi Sëtzungen hannereneen nët do war, ouni eng gëlteg Entschëllegung virgeluegt ze hun.

Art. 20. Wann näischt anescht an dese Statuten ugin as, zielen all Decisionen vum Verwaltungsrot, wa se mat einfacher Majoritéit gehol gi sin. Bei gläicher Stëmmenzuel entscheet de President.

Art. 21. D'Veréneegung as géigeniwwer vun drëtte Leit mat den Ennerschrëften vum President a vum Sekretär oder engem Mëmber, a mam Accord vum Comité engagéiert. Wann de President nët do as, gëll d'Ennerschrëft vu sengem Remplassang.

4. D'Generalversammlung as zoustänneg fir:

Art. 22. a) All Aennerungen vun den Statuten;

b) d'Wiele vun de Mëmberen vum Verwaltungsrot;

c) d'Wiele vun zwee Keesekontrolleren an engem Ramplassang fir d'Dauer vun 2 Joër;

d) d'Heicht vun der Joërescotisatioun ze bestëmmen;

e) De Budget an d'Konte gudd ze hâlen,

f) Den Aktivitéitsbericht virzedroën.

Art. 23. Déi gewéinlech Generalversammlung as all Joër am Laf vum éischte Schoultrimester. D'Invitatioun dofir, op d'äer och de geneë Programm ze stoën huet, gët vum Verwaltungsrot geschéckt. Si muss op d'mannst 10 Deeg virdu schrëftlech bei de Memberen ukomm sin. All Resolutiounen gin ugeholl mat enger Stëmmemajoritéit vun all dene Mëmberen, déi do sin. Am Fall vun Stëmmegläichheet get no neier Diskussioun fir d'Zweet gewielt. D'Generalversammlung gët regelméisseg ofgehal.

Art. 24. Eng aussergewéinlech Generalversammlung kann ageruff gin, esou wéi et sech fir néideg erweist. Dat geschitt entweder op Beschloss vum Verwaltungsrot, oder an der Zäit vun engem Mount op schrëftlech verlaange vun engem Fënneftel vun allen aktive Mëmberen hin. Et muss derbäi ugi sin, wat verlaangt gët, an dat huet dann och op de Programm ze kommen. D'Invitatioun huet op mannst fënnf voll Deeg virun der Versammlung bei de Mëmberen ze sin. Déi aussergewéinlech Generalversammlung kann och eng Aennerung vun de Statute beschléissen.

Art. 25. Iwwert all Generalversammlung muss e geneë Protokoll gefouert gin, ënnerschiwwen vum President a vum Sekretär. D'Mëmberen kënnen de Protokoll kucken kommen, ouni datt den Dossier awer dorëmmer zirkuléiert.

Art. 26. D'Generalversammlung gët gehal ënnert dem Virsëtz vum President vum Verwaltungsrot. Wan hien awer nët do as, presidéiert de Vizepresident, oder wann dat och nët geet, iwwerhëlt deen eelsten Member aus dem Verwaltungsrot de Virsëtz.

5. Verrechnungsjoër, Finanzen

Art. 27. D'Verrechnungsjoër as gläich an domat d'selwecht wéi d'Schouljoër.

Art. 28. Déi finanziell Mëttele vun der Eltereveereneegung setzen sech zesummen aus de Cotisatiounen an all dene Geldmëttele, déi d'Gesetz nët verbitt.

Art. 29. De Keessier muss genee Buch féieren. En as gehalen, all Recetten an all Onkäschten exakt anzedroen. All Joër muss hien d'Konten ofschléissen a vun de Kessekontrolleren iwverpréiwe lossen. Si delen der Generalversammlung d'Resultat vun hirer Kontroll mat. As näischt doru méi aussetzen, kritt de Keessier Décharge vun der Generalversammlung.

6. Statutenännerungen

Art. 30. All Statutenännerung kann an enger aussergewöhnlecher Generalversammlung virgeholl gin an dat no de Virschräfte vum Artikel 8 vum Gesetz vum 21. Abrëll 1928 iwer Associatiounen ouni Gewënzweck.

7. Opléisung

Art. 31. Gët d'Eltereveerënegung opgeléist, gët, wann d'Scholde bezuelt sin, de Rescht vun der Keess fir e gudde Zweck der Spill- a Primärschoul zoukomme geloss.

8. Verschiddenes

Art. 32. Fir alles, wat nët an dese Statuten virgesinn as, gëlt d'Gesetz vum 21. Abrëll 1928.

Beckerich, le 20 juin 1995 (pt.4)

Vu et approuvé

Le conseil communal

Signatures

Grënnungscomité: Lëscht vun de Memberen

Schneider Jean-Paul, Präident, 6, a Batzent, L-8551 Noerdange, tél: 620 847

Zepp Monique, Vize-Präident, 4, Katergaass, L-8562 Schweich, tél. 639 303

Schmit Jean-Marie, Sekretär, Bockweg, L-8562 Hovelange, tél. 639 693

Geisen Marie-Paule, Keessier, 5, a Batzent, L-8551 Noerdange, tél: 629 467

Birchen Danielle, Member, 42, rue de Hovelange, L-8521 Beckerich, tél: sec.

Conter Susy, Member, 2b, rue de Hovelange, L-8521 Beckerich, tél: 620 669

Didier Micheline, Member, 18B, rue de Schweicherthal, L-8551 Noerdange, tél: 629 265

Haag Christiane, Member, 4, a Laas, L-8522 Beckerich, tél: 616 89

Kerschen Doris, Member, 8, rue Prince Henri, L-8551 Noerdange, tél: 620 693

Meis Monique, Member, 12A, rte de Diekirch L-8550 Noerdange, tél: 620 864

Wassnich Setty, Member, 16A, rue de Schweicherthal, L-8551 Noerdange, tél: 629 098

Signatures.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 17 juillet 1995, vol. 141, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90458/999/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 janvier 2003.

AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.879.450,- EUR

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R. C. Luxembourg B 72.729.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société le 24 septembre 2001

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des associés du 24 septembre 2001 que la Société a décidé de remplacer Monsieur Stephen Young en sa qualité de gérant de catégorie C de la Société avec effet au 24 septembre 2001 et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'au 24 septembre 2001.

Les associés de la Société ont décidé de nommer avec effet au 24 septembre 2001:

Monsieur Matthias Lüttgen, AOL Director Finance - Control, demeurant au 98 Riverview Gardens, Londres SW13 8RA, Royaume-Uni

en tant que nouveau gérant de catégorie C de la Société pour une durée déterminée (jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle se prononçant sur les comptes de l'année sociale 2002).

Au terme de cette nomination, le conseil de gérance de la Société est constitué des membres suivants:

Mr Joseph A. Ripp, gérant de catégorie A

Mr Gerald Sokol Jr., gérant de catégorie A

Mr Thomas M. Pierno, gérant de catégorie B

Mr Richard G. Minor, gérant de catégorie B

Mr Philip Rowley, gérant de catégorie C

Mr Matthias Lüttgen, gérant de catégorie C

Pour publication et réquisition

AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10512/253/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

JATRACAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Diekirch B 6.119.

—
Assemblée générale du 20 septembre 2002

Ont comparu ce jour:

- Monsieur Bernard Jacoby, gérant technique de la société, domicilié 14, Chaussée de Rochefort 14 à B-6900 Marloie
- Monsieur Georges Gérard, domicilié à L-9743 Crendal, maison 14, administrateur-délégué de CPEL SOPARFI S.A., elle-même administrateur-délégué de R&J HOLDING S.A. dont le siège est établi rue des Tondeurs à Wiltz, elle-même gérant administratif de la société JATRACAR, S.à r.l.

En vue d'acter:

- La démission du poste de gérant administratif de R&J HOLDING S.A.
- La nomination de Bernard Jacoby comme gérant unique ayant pouvoir d'engager seul la société en toutes circonstances.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, les comparants signent et la séance est levée.

Fait à Crendal, ce 20 septembre 2002.

Signé: G. Gérard, B. Jacoby.

Enregistré à Clervaux, le 7 janvier 2003, vol. 211, fol. 70, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(90469/241/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

JATRACAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 6.119.

—
L'an deux mille trois, le sept janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1) La société anonyme R&J HOLDING S.A., établie et ayant son siège à Wiltz, 17/3, rue des Tondeurs, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 5.489, ici représentée par son administrateur-délégué, la société CPEL SOPARFI S.A., avec siège social à Crendal, maison 14, inscrite au registre de commerce de Diekirch sous le numéro B 5.161, elle-même représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Georges Gérard, demeurant à Crendal, ayant pouvoir de signature isolée,

2) Monsieur Bernard Jacoby, indépendant, demeurant à B-6900 Marloie (Belgique), 14, Chaussée de Rochefort.

lesquels comparants ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée JATRACAR, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1157 du 13 décembre 2001,

- qu'elle est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 6.119,

- qu'elle a un capital de 12.500,- EUR divisé en cent (100) parts sociales de 125,- EUR chacune,

- que les comparants sont seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée JATRACAR, S.à r.l. établie et ayant son siège à L-9743 Crendal, maison 14, bureau 62,

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite les comparants, agissant comme prédit, ont requis le notaire instrumentant d'acter la cession de parts ci-après:

Cession de parts

La société anonyme R&J HOLDING S.A., préqualifiée, cède par les présentes ses quatre-vingt-dix (90) parts sociales de la société JATRACAR, S.à r.l. à Monsieur Bernard Jacoby, prénommé.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachées aux parts cédées.

Prix

La cédante et le cessionnaire déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix de onze mille deux cent cinquante euros (11.250,- EUR) que la prédite cédante reconnaît et déclare avoir reçu avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par la cédante, telle que représentée.

Monsieur Bernard Jacoby, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter ladite cession au nom de la société JATRACAR, S.à r.l. conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil et déclare n'avoir entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide, en conséquence de la cession de parts ci-avant de modifier l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées et souscrites par l'associé unique, Monsieur Bernard Jacoby, indépendant, demeurant à B-6900 Marloie (Belgique), 14, Chaussée de Rochefort.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège de la société de Crendal à L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot, et de modifier subséquemment l'article 2 des statuts comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Weiswampach.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de Grand-Duché de Luxembourg par décision du ou des associés.»

Troisième résolution

L'associé unique décide d'ajouter deux alinéas à l'article 12 des statuts, qui auront la teneur suivante:

«**Art. 12. Troisième et quatrième alinéas.** Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Gérard, Jacoby, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 8 janvier 2003, vol. 317, fol. 43, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 janvier 2003.

M. Decker.

(90464/241/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

JATRACAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 6.119.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 janvier 2003.

Pour la société

M. Decker

(90466/241/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

ARCTIC GAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 48.583.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 août 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 508 du 7 décembre 1994;

- Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 18 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 159 du 11 mars 1999.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date de ce jour que le siège social a été dénoncé, avec effet immédiat.

En date de ce jour, la convention de domiciliation conclue le 15 mars 2000 entre REVILUX S.A., 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-25.549 et la Société ARCTIC GAS HOLDING S.A., 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-48.583 a été annulée.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour la société ARCTIC GAS HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10507/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GYMIKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.326.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10449/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LES TROIS B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.895.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 73, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LES TROIS B S.A.

Signatures

(10450/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

I.T.M.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.481.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(10451/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LAGO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.125.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour LAGO S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(000009.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

LAGO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.125.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour LAGO S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(000012.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

IMMO d.b., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 67.527.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(10453/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

**STONE CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. EVENTS CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Diekirch B 5.972.

L'an deux mille trois, le vingt janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EVENTS CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 748 du 12 septembre 2001, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 5.972.

L'assemblée est ouverte à 15.15 heures sous la présidence de Monsieur Julien Vanhollebeke, administrateur de société, demeurant à B-8380 Zeebrugge, 6/3A, Zeedijk, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Neissen, employée privée, demeurant à Aldringen (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Willy Francken, comptable, demeurant à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la société de EVENTS CONSULTING S.A. en STONE CONSULTING S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} point 1.2. des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. Point 1.2.** La société prend la dénomination de STONE CONSULTING S.A.»

2. Modification de l'article 14 des statuts, comme suit:

«**Art. 14. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle obligatoire de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

3. Démission du conseil d'administration, à savoir:

- Monsieur Jean-François Chaumont,
- Madame Katia De Facq,
- Madame Fabienne Demarcin.

4. Nomination d'un nouveau conseil d'administration, savoir:

- La société STONE TRADE S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg,
- Monsieur Julien Vanhollebeke, administrateur de société, demeurant à B-8380 Zeebrugge, 6/3A, Zeedijk,
- la société EUROPEAN FIDUCIARY ADVISORS S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

5. Autorisation conférée au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

II: Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III: Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV: Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de EVENTS CONSULTING S.A. en STONE CONSULTING S.A.

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 1^{er} point 1.2. des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. Point 1.2.** La société prend la dénomination de STONE CONSULTING S.A.»

Deuxième résolution

2. Modification de l'article 14 des statuts, comme suit:

«**Art. 14. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle obligatoire de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte du conseil d'administration de la société, à savoir:

- Monsieur Jean-François Chaumont,
 - Madame Katia De Facq,
 - Madame Fabienne Demarcin,
- et lui confère pleine et entière décharge.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer un nouveau conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an 2008:

- La société STONE TRADE S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, (RCS Diekirch B 6.253)
- Monsieur Julien Vanhollebeke, administrateur de société, demeurant à B-8380 Zeebrugge, 6/3A, Zeedijk,
- la société EUROPEAN FIDUCIARY ADVISORS S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, (RCS Diekirch B 5.076).

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué à la gestion journalière et à la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 16.00 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 870,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Vanhollebeke, Neissen, Francken, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 22 janvier 2003, vol. 317, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 janvier 2003.

M. Decker.

(90471/241/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

**STONE CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. EVENTS CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Diekirch B 5.972.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 28 janvier 2003.

Pour la société

M. Decker

(90473/241/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

**STONE CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. EVENTS CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Diekirch B 5.972.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue au siège le 20 janvier 2003

Sont présents les administrateurs:

- 1) La société STONE TRADE S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, (R. C. Diekirch B 6.253), ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Julien Vanhollebeke, demeurant à Zeebrugge,
- b) Monsieur Julien Vanhollebeke, administrateur de société, demeurant à B-8380 Zeebrugge, 6/3A, Zeedijk,

c) La société EUROPEAN FIDUCIARY ADVISORS S.A., avec siège social à L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg, (R. C. Diekirch B 5.076), ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Willy Francken, demeurant à Marnach.

Lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante à l'ordre du jour:

Résolution unique

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, est désigné président du conseil d'administration et administrateur-délégué Julien Vanhollebeke, prénommé, chargé de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature dans le cadre de cette gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature.

Pour STONE TRADE / Pour EUROPEAN FIDUCIARY ADVISORS

Signatures / Signatures

Enregistré à Clervaux, le 28 janvier 2003, vol. 211, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(90474/241/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

MAGIC PHONE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.302.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10455/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CAFCO EUROPE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 20.903.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(10457/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 34.047.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10458/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

WANDHAFF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 64.685.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10462/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STRASBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 76.596.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10461/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STRASBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 76.596.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10494/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 67.426.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10459/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CAFECO EUROPE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.903.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(10460/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

DOUMEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.441.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2002, le mandat du commissaire aux comptes: COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003. Luxembourg, le 9 janvier 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10542/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CAFCO EUROPE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 20.903.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(10463/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

ALTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 69.589A.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10464/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

TRIPLE A TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7430 Fischbach, 2, rue du Lavoir.
R. C. Luxembourg B 70.950.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(10465/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GLOBAL INTERNATIONAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.612.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(10467/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

B & IT ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2342 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.390.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Signatures.

(10468/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BTI SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.247.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10469/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CARWASH MOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 50.549.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10470/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

COMBI LOGISTIC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5970 Itzig, 13, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 64.907.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10471/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CONFORT ET CHALEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof.
R. C. Luxembourg B 62.990.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la S.A. CONFORT ET CHALEUR

Signature

(10472/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CANFORD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.805.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2001,
les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

ont été renouvelés pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Le mandat du commissaire aux comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 23 décembre 2002.

Pour CANFORD HOLDING S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10543/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

12017

e-consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 7, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 79.035.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

e-consult S.A.

J.-M. Dame

Administrateur-délégué

(10473/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

EURO-SYLVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.716.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10474/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GPL ARTISANAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.220.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signature.

(10475/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GARE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 45.722.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10476/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BELTRAME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.240.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue le 17 janvier 2003*

Résolutions

L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes, ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 à la fonction de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10557/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

IMMO d.b., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 67.527.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(10477/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

INTRALUX LOCATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 20, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 16.785.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10478/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LA BADIANE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.623.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10480/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

L'ATELIER PHOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7560 Mersch, 6C, Centre Marisca.
R. C. Luxembourg B 56.474.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10481/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MAGIC PHONE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.302.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Signature.

(10482/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

PeopleWare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 66.880.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10483/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

12019

PERFECT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4762 Pétange, 176, rue de Niederkorn.
R. C. Luxembourg B 53.487.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-délégué

(10484/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

P.M.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort, 9, route des Tois Cantons.
R. C. Luxembourg B 26.277.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 67, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10485/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SCHULER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 5.445.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10486/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE IMMOBILIERE KEHLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 32.704.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Ehlinger

Gérant

(10488/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

IBEX CORPORATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.847.

—
EXTRAIT

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société IBEX CORPORATION S.A. (Société Anonyme) qui était jusqu'alors au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour extrait conforme

HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10578/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE IMMOBILIERE MONDERCANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 81.684.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10489/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOLUCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 29.705.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Ehlinger
Gérant

(10490/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 32.697.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Ehlinger
Administrateur-délégué

(10491/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 34.047.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10492/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LUCAS BUSINESS SERVICE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.353.

EXTRAIT

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société LUCAS BUSINESS SERVICE S.A. (Société Anonyme) qui était jusqu'alors au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 janvier 2003.

Pour extrait conforme
HOOGEWERF & CIE
Signature
Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10580/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich.

R. C. Luxembourg B 67.426.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 11 décembre 2002, vol. 139, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(10493/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

TERRE ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 45.943.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Ehlinger

Administrateur-délégué

(10495/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

THE CONSULTANCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange.

R. C. Luxembourg B 81.291.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 69, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10496/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

TREMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10497/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

NAKAISPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 64.463.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2002,

les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour NAKAISPA HOLDING S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10546/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

WANDHAFF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 64.685.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10498/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STAYER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.788.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire
des actionnaires tenue le 29 janvier 2002 à 14.00 heures au siège social*

«L'assemblée décide de ratifier la décision du conseil d'administration prise en date du 23 décembre 2002 par laquelle il a accepté la démission de M. P. De Dominicis de sa fonction d'administrateur.

L'assemblée décide qu'il y a lieu de ratifier ladite démission avec effet au 1^{er} novembre 2002 et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.»

«L'Assemblée Générale décide, après lecture de la lettre de démission de Madame Luisa Angelini de sa fonction d'administrateur, d'accepter cette démission, avec effet à la date de la tenue de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.»

«L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Franco Luigi Bergamaschi, en qualité d'administrateur de la société STAYER INTERNATIONAL S.A., son mandat ayant la même échéance que celle de ses prédécesseurs.

L'Assemblée Générale décide de désigner Monsieur Franco Luigi Bergamaschi en tant que Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Roberto Chianura, en tant qu'administrateur de la société STAYER INTERNATIONAL S.A., son mandat ayant la même échéance que celle de ses prédécesseurs.

L'Assemblée Générale constate qu'à compter de la date de la tenue de la présente assemblée, le Conseil d'Administration de la société STAYER INTERNATIONAL S.A. se compose comme suit:

Mr Franco Luigi Bergamaschi, président

Mr Roberto Chianura, administrateur

Mr Carlo Santoiemma, administrateur

Mr Marco Lagona, administrateur

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10499/024/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MANHATTAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9233 Diekirch, 53, avenue de la Gare.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt janvier.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1. Monsieur Adriano Martins, cuisinier, demeurant à L-9047 Ettelbrück, 31, rue Prince Henri;

2. Monsieur Rui Manuel Da Conceicao Branco, administrateur de sociétés, demeurant à L-7735 Colmar-Berg, 20 Cité Morisacker;

3. Monsieur Jean-François Florentiny, fonctionnaire de la CEE, demeurant à L-5445 Hesperange, 304, route de Thionville. Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une brasserie et d'une discothèque avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

La société peut faire toutes opérations commerciales et financières qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de MANHATTAN, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à L-9233 Diekirch, 53, Avenue de la Gare. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par mille (1.000) parts sociales de douze virgule cinquante (12,50) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur Adriano Martins, prénommé, cinquante parts sociales	50
2. Monsieur Rui Manuel Da Conceicao Branco, prénommé, quatre cent soixante-quinze parts sociales	475
3. Monsieur Jean-François Florentiny, prénommé, quatre cent soixante-quinze parts sociales	475

Total: mille parts sociales. 1.000

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Réunion des associés

Et à l'instant les associées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérant technique Monsieur Adriano Martins, cuisinier, demeurant à L-9047 Ettelbrück, 31, rue Prince Henri.

L'assemblée nomme gérants administratifs:

1. Monsieur Jean-François Florentiny, fonctionnaire de la CEE, demeurant à L-5445 Hesperange, 304, route de Thionville;

2. Monsieur Rui Manuel Da Conceicao Branco, administrateur de sociétés, demeurant à L-7735 Colmar-Berg, 20 Cité Morisacker.

La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ sept cent cinquante (750,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Martins, R-M. Da Conceicao Branco, J-F. Florentiny, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 22 janvier 2003, vol. 610, fol. 57, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 janvier 2003.

F. Unsen.

(90488/234/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

LUXOR TRADING, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

STATUTS

L'an deux mille trois, le neuf janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1- TRANSALUX FINANCE société anonyme holding, créée par acte du notaire d'Huart à Pétange en date du 31 juillet 2002, ayant son siège social à Wiltz, 13, rue du Moulin, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Laurent Detal.

2. Monsieur Eihap El Houni, mécanicien, domicilié à Malte 6, Sqaq il-Gerrejja, Marsa.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une Société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de LUXOR TRADING.

Cette société aura son siège social à Doncols. La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet: le commerce, l'achat, la vente, la transformation de tous véhicules neufs et d'occasions, et leurs accessoires.

La société pourra réaliser son objet en tous lieux de toutes les manières et suivant les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriées.

La société pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle pourra sans que la désignation qui va suivre soit limitative, acquérir, aliéner, prendre ou donner en location, tous immeubles ou fonds de commerce, acquérir, créer, tous brevets, licences, marques de fabrique et de commerce, s'intéresser de toutes manières et en tous lieux dans toutes sociétés ou entreprises dont l'objet serait similaire, analogue ou connexe ou de nature à favoriser le sien - ou serait susceptible de constituer pour elle une source ou un débouché.

La société peut réaliser son objet au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, de toutes manières et suivant les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriées.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Laurent Detal représentant, en sa qualité d'administrateur-délégué, la S.A. Holding TRANSALUX FINANCE, dix actions.	10
2. Monsieur Eihap El Houni, trois cents actions.	300

Total: trois cent dix actions.	310
-------------------------------------	-----

Les actions souscrites sont libérées à raison de vingt cinq pour cent (25 %), par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros, se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au Notaire. Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Le Conseil se réunit sur la convocation et sous la présidence de son président, ou, en cas d'empêchement de celui-ci, d'un administrateur désigné par ses collègues, chaque fois que l'intérêt de la société l'exige et chaque fois que deux administrateurs au moins le demandent.

Les réunions se tiennent au lieu indiqué dans les convocations.

En dehors des tantièmes pouvant être alloués aux administrateurs, l'Assemblée générale peut allouer aux administrateurs des émoluments fixes à imputer sur les frais généraux ainsi que le remboursement des frais de déplacement et autres débours.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 6. L'Assemblée Générale et/ou le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour le terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2003.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de juin et pour la première fois en juin 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée a lieu le jour ouvrable suivant.

L'assemblée peut être convoquée extraordinairement chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Elle doit l'être sur la demande d'actionnaires représentant ensemble le cinquième des actions.

Les assemblées générales extraordinaires ou ordinaires se tiennent à l'endroit indiqué dans la convocation, et à défaut d'indication, au siège social.

L'assemblée générale tant ordinaire qu'extraordinaire est convoquée par le conseil d'administration, l'administrateur-délégué ou par le commissaire.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts. Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quarante deux mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. - le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un;

2. - sont nommés administrateurs:

A. TRANSALUX FINANCE S.A. Holding

b. Monsieur Eihap El Houni

c. Monsieur Frédéric Souris demeurant à B-4280 Hannut, 26, rue d'Atrive

3. - est appelé aux fonctions de commissaire Monsieur Wolfram Wambsgans, expert-comptable, demeurant à B-8300 Knokke-Heist, 50, Meerlaan.

4. - Est nommé administrateur-délégué, Monsieur Eihap El Houni, préqualifié, avec signature individuelle.

5. - le siège social de la société est fixé à L-9647 Doncols, 7, Bohey

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire,

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connue de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Detal, E. El Houni, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2003, vol. 884, fol. 89, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2003.

G. d'Huart.

(90496/207/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

TREFFPUNKT KOSMETIK, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 103, route de Stavelot.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwei, den dreiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Ist erschienen:

Dame Alexa Peters, Kosmetikerin, wohnhaft in B-4784 Sankt Vith (Belgien), Nieder-Emmels, 70a.

Und ersucht den unterzeichneten Notar die Satzungen einer von ihr zu gründenden Einmann-Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu dokumentieren:

Art. 1. Die Unterzeichnete gründet eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist das Betreiben eines Kosmetikinstitutes, eines Solariumstudios mit Sauna, Permanent Make-Up, die Farb- und Stilberatung sowie Nagelmodelage.

Die Gesellschaft kann im übrigen alle kaufmännischen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen die für die Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können;

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringen, Anteilszeichnung, Verschmelzung oder auf jede andere Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen, oder die die Ausdehnung und Entwicklung der gegründeten Gesellschaft begünstigen können, sowie jede andere Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt oder ihn fördern kann.

Art. 3. Die Gesellschaft führt den Namen TREFFPUNKT KOSMETIK GmbH.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in L-9991 Weiswampach, 103, route de Stavelot.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Gesellschaft hat eine unbestimmte Dauer.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendvierhundert (12.400,-) Euro und ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile von einhundertvierundzwanzig (124,-) Euro pro Anteil, alle der alleinigen Gesellschafterin Dame Alexa Peters, vorgenannt, gehörend.

Die Gesellschafterin erklärt und anerkennt, dass die vorerwähnten Anteile voll einbezahlt worden sind und sich in der Gesellschaftskasse befinden.

Art. 7. Das Kapital kann jederzeit unter den gesetzlichen Bestimmungen, abgeändert werden.

Art. 8. Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.

Art. 9. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Sie können unter Lebenden nur mit der Zustimmung aller Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

Bei Sterbefall sind die Anteile nur mit der Zustimmung der überlebenden Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

Art. 10. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 11. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

Art. 12. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschaftsversammlung ernannt werden. Der oder die Geschäftsführer haben gegenüber Dritten die weitgehendsten Befugnisse um die Gesellschaft bei allen Geschäften zu vertreten.

Art. 13. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 14. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wieviele Anteile er hat. Er kann soviele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich regelmässig bei der Gesellschaftsversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember zweitausenddrei.

Art. 16. Am eindundreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn und Verlustrechnung.

Art. 17. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 18. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschaftsversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschaftsversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 20. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat die Gesellschafterin folgenden Beschluss gefasst:

- Dame Alexa Peters, vorgenannt, wird zu alleinigen Geschäftsführerin ernannt.
- Die Gesellschaft wird vertreten durch die Unterschrift der alleinigen Geschäftsführerin.

Schätzung der Gründerkosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf siebenhundertfünfzig (750,-) Euro geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Diekirch, in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar unterschrieben.

Signé: A. Peters, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 27 décembre 2002, vol. 610, fol. 49, case 3. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 janvier 2003.

F. Unsen.

(90489/234/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

G. JACOBY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9653 Buderscheid, 1, Millewee.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt décembre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

A comparu:

Monsieur Georges Jacoby, commerçant, demeurant à L-9653 Buderscheid, 1, Millewee.

Lequel a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- la location de véhicules avec ou sans chauffeur,
 - la location de matériel de jardinage et industriel;
 - le transport de personnes par autocar;
 - le transport de marchandises par route,
- ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de G. JACOBY, S.à r.l. unipersonnelle.

Art. 5. Le siège social est établi à L-9653 Buderscheid, 1, Millewee. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt-quatre (124,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites par Monsieur Georges Jacoby, prénommé.

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés res-

tants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérant Monsieur Georges Jacoby, commerçant, demeurant à L-9653 Buderscheid, 1, Millewee.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de sa constitution, s'élève à environ sept cent cinquante (750,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, le comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Jacoby, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2002, vol. 610, fol. 48, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 janvier 2003.

F. Unsen.

(90490/234/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

TOP FANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 39A, cité Lopert.

R. C. Diekirch B 1.432.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 janvier 2003, vol. 272, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

(90482/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

KELLER NORBERT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9911 Troisvierges.

H. R. Diekirch B 1.967.

Auszug aus dem Protokoll der Jahreshauptversammlung vom 20. Juni 2001

Aus dem Protokoll der Jahreshauptversammlung vom 20. Juni 2001, eingetragen in Clervaux am 16. Januar 2003, Volume 211, Folio 76, Case 11, geht folgendes hervor:

Die Jahreshauptversammlung beschliesst einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars bis zur Generalversammlung des Jahres 2007 zu verlängern, und zwar:

- Herr Norbert Keller, Schlossermeister, wohnhaft in B-4780 St. Vith, Verwaltungsrat und delegierter des Verwaltungsrates

- Herr Kurt Moutschen, Kaufmann, wohnhaft in B-4784 St. Vith, Verwaltungsrat

- STAFF CV, Astridlaan 124, B-9500 Geraardsbergen, Verwaltungsrat

- FIDUNORD, S.à r.l., route de Stavelot 144, L-9991 Weiswampach, Kommissar

Zur Veröffentlichung im Mémorial und zur Eintragung beim Handelsregister.

Weiswampach, den 27. Januar 2003.

Für KELLER NORBERT A.G.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(90424/667/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

BOUVY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

R. C. Diekirch B 5.679.

L'an deux mille deux, le six décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BOUVY S.A., avec siège social à Perlé, 51, rue de la Poste, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 mai 2000, publié au Mémorial C de l'année 2000, page 33890.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Bouvy, employé privé, demeurant à Perlé.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pol Jacques, employé privé, demeurant à Battincourt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Xavier Gonry, délégué technico-commercial, demeurant à Aubange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur

2. Nomination d'un administrateur et autorisation de nommer un administrateur-délégué.

3. Modification des pouvoirs du pouvoir de signature

3.- Transfert du siège social de L-8824 Perlé, 51, rue de la Poste à L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

4. Divers

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Jean-Pol Jacques de sa fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur Monsieur Xavier Gonry, délégué technico-commercial, demeurant à B-6790 Aubange, 44, rue Gillet, lequel terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Xavier Gonry, prénommé, comme administrateur-délégué.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de l'administrateur-délégué avec celle de l'un des autres administrateurs.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8824 Perlé, 51, rue de la Poste à L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

L'article 1^{er} (alinéa 2) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cent Euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Bouvy, J-P. Jacques, X. Gonry, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 137S, fol. 33, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 décembre 2002.

P. Bettingen.

(90495/202/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

EUROCONCEPT TECHNOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

R. C. Diekirch B 6.577.

L'an deux mille trois, le vingt janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROCONCEPT TECHNOLUX S.A., établie et ayant son siège à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1380 du 24 septembre 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch sous le numéro B 6.577.

L'assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Thierry Moniquet, technicien, demeurant à B-4020 Liège (Belgique), 39, rue de l'Enseignement,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jacques André, délégué commercial, demeurant à B-4608 Warsage (Belgique), 4, Place du Centenaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Hardy, employé privé, demeurant à B-4340 Awans, 1, rue des Combattants.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège de la société de Diekirch à L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

2. Modification de l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Pétange.»

II: Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III: Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV: Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Diekirch à L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Pétange».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 17.30 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 650,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Moniquet, J. André, C. Hardy, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 22 janvier 2003, vol. 317, fol. 45, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 janvier 2003.

M. Decker.

(90492/241/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2003.

KN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 6, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 80.357.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2003, vol. 326, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2003.

Signature.

(10500/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

ALUTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. de Esch/Schiffange.

R. C. Luxembourg B 43.513.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2003, vol. 326, fol. 56, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2003.

Signature.

(10501/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

IMMODUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social EUR 12.400,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.129.

Il résulte d'une décision du gérant au 2 janvier 2003 que le siège social de la société est transféré de L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri à c/o FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, S.à r.l., L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour IMMODUN, S.à r.l.

Signature

L'agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 67, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10574/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MABEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 37, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 66.279.

Les bilans aux 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2003, vol. 326, fol. 56, case 1/1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2003.

Signature.

(10502/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MULTIGEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 76.238.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 736 du 7 octobre 2000;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 17 octobre 2002, par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en cours de publication.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société MULTIGEN HOLDING S.A., tenue en date du 30 octobre 2002, au siège social de la société, que:

- Monsieur Hendrick Vietor, demeurant à MC-Monaco et Monsieur Marc Spits, demeurant à CH-Arosa, ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société.

Décharge pleine et entière leur est accordée jusqu'à la date de leur démission.

- Monsieur Barend Van Der Vorm, demeurant à MC-Monaco, Monsieur Gérard Iwema, demeurant à MC-Monaco et Monsieur Eric Claasen, demeurant à NL-Lelystad sont nommés nouveaux administrateurs.

Monsieur Van Der Vorm est nommé Président du conseil d'administration.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leur prédécesseur.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour la société MULTIGEN HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 71, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10503/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MARCO BOGLIONE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.766.

- Constituée en date du 7 septembre 1984 suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire alors de résidence à L-Rambrouch, acte publié au Mémorial, Recueil C n° 196 du 18 avril 1996;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 27 juillet 2001 suivant acte reçu sous seing privé, publié au Mémorial, Recueil C n° 96 du 18 janvier 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 9 août 2002 que:

- 1) Monsieur Marco Boglione, entrepreneur, demeurant à I-Turin et Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Luxembourg ont été nommés comme administrateurs supplémentaires. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Le conseil d'administration se compose désormais de cinq membres.

- 2) Monsieur Marco Boglione a été nommé Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Massimo Boidi.

- 3) La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, par la signature individuelle de Monsieur Massimo Boidi pour toutes les opérations à l'exception des cessions de participations pour lesquelles l'autorisation du conseil d'administration est requise.

Luxembourg, le 13 janvier 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10504/622/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CERAMICA INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

R. C. Luxembourg B 79.180.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession datée du 31 mai 2002 que 540 parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société, ont été transférées par BAS CAPITAL FUNDING CORPORATION, une société de droit américain, établie et ayant son siège social au 231, South LaSalle Street, Chicago, Illinois 60697 à GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.090.

Il résulte de cette cession que GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l. est le seul associé de la Société.
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour réquisition et publication

CERAMICA INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10513/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CERAMICA INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

R. C. Luxembourg B 79.180.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession datée du 31 mai 2002 que 540 parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société, ont été transférées par GERMANY TELECOMMUNICATIONS 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.090 à BACP EUROPE FUND II, L.P., une société de droit américain, établie et ayant son siège social au 231, South LaSalle Street, Chicago, Illinois 60697.

Il résulte de cette cession que BACP EUROPE FUND II, L.P. est le seul associé de la Société.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour réquisition et publication

CERAMICA INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10514/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.020.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un courrier reçu au siège social de la société en date du 22 janvier 2003 que Monsieur Francis N. Hoogewerf et la société AVONDALE NOMINEES LIMITED ont démissionné de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10577/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.020.

—
EXTRAIT

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société BUER INTERNATIONAL S.A. (Société Anonyme) qui était jusqu'alors au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour extrait conforme

HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10579/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

ANTARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.288.

- Constituée en date du 18 novembre 1988 suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 38 du 11 février 1989;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 1^{er} mars 2000 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 246 du 31 mars 2000.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 janvier 2003 que:

- L'assemblée a pris acte de la démission du commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT, avec siège social à CH-Genève, auquel décharge pleine et entière a été accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 septembre 2001.
- La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-1526 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B-86.770, est élue nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10505/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

NERIED FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 29.328.

- Constituée en date du 18 novembre 1988 suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 41 du 15 février 1989;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 1^{er} mars 2000 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 246 du 31 mars 2000.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 janvier 2003 que:

- L'assemblée a pris acte de la démission du commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT, avec siège social à CH-Genève, auquel décharge pleine et entière a été accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 septembre 2001.
- La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-1526 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B-86.770, est élue nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10506/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.516.

L'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2002 a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Sabine Plattner en remplacement de Madame Astrid Galassi.

Lors de cette même assemblée, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
 - Madame Marie-José Reyter, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
 - Madame Sabine Plattner, licenciée en économie bancaire, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
- a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.
Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour EAST WEST TILES S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10544/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

C.I.C.A.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.145.

L'assemblée générale ordinaire du 13 août 2002 a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

Lors de cette même assemblée,

les mandats des administrateurs:

- Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
- a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.
Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour C.I.C.A.C. S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10545/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GEPLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social EUR 12.500,-.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.228.

Il résulte d'une décision du gérant au 2 janvier 2003 que le siège social de la société est transféré de c/o Richard Turner, réviseur d'entreprises, L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, à c/o FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, S.à r.l., L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Pour GEPLUX, S.à r.l.

Signature

L'agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 67, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10575/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

INTERPARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.709.

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2000 a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour INTERPARTICIPATIONS

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10547/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

KALINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.348.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2002,

les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Madame Monique Juncker, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour KALINA HOLDING S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10548/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MY GROUP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.208.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10563/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

MY GROUP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.208.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10564/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

FESTON INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.031.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2002,

les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 - Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 - Madame Monique Juncker, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.
Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour FESTON INVESTISSEMENTS S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10549/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

GED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.291.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2002 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

Lors de cette même Assemblée les mandats des administrateurs

- Madame Marie-José Reyter, employée privée, 12-16, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Madame Monique Juncker, employée privée, 12-16, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

pour GED S.A.

M. Juncker

administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10550/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

AQUALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.398.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 22 octobre 2002*

Résolution

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Commissaire aux comptes

- D.M.S. & ASSOCIES, S.à r.l., 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10560/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

HUNTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.904.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2002,
les mandats des administrateurs:

- Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Madame Marie-José Reyter, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.
Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour HUNTER INVESTMENT S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10551/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG 'EPAL', Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.579.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2002,
les mandats des administrateurs:

- Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
 - Madame Marie-José Reyter, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.
Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG «EPAL»

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10552/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

METTENDORF NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9765 Mecher, Maison 1A.
R. C. Diekirch B 1.946.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90449/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

METTENDORF NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9765 Mecher, Maison 1A.
R. C. Diekirch B 1.946.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90450/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.166.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 2 décembre 2002*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Giovanni Battista Gori, artisan, demeurant à Arezzo (Italie), président.
- Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10553/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

OWEST HOLDING III S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.583.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 10 janvier 2003*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10555/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

STATION COENJAERTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-6490 Echternach, 42, rue de Wasserbillig.
R. C. Diekirch B 5.463.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90425/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

MY GROUP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.208.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 15 janvier 2003*

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Ferdinando Cavalli décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 1^{er} juillet 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10554/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

PROGIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.435.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10565/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

LUX-TRAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9636 Berle, 77, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 2.438.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90451/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

LUX-TRAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9636 Berle, 77, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 2.438.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90452/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

OWEST HOLDING I S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.628.

Constituée par acte reçu par le notaire M^e Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C n°111 du 14 février 2001.

—
Comptes annuels au 31 décembre 2001

Conseil d'administration

- Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Affectation du résultat de l'exercice par l'assemblée générale ordinaire

tenue de manière extraordinaire le 10 janvier 2003

L'assemblée décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice d'un montant de EUR 105.382,89.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10561/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

AQUALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.398.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10566/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CAMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 3.055.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2002 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Conseil d'administration

Madame Annette Knauf.

Monsieur Erny Schmitz.

Madame Liliane Theissen.

Commissaire aux comptes

Monsieur Justin Dostert.

Luxembourg, le 22 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2003, vol. 579, fol. 30, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90423/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

FIN 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.735.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 19 décembre 2002*

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Irène Acciani décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 15 février 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration

- Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10556/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.707.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
de la société du 6 novembre 2001 et d'une lettre de démission du 21 décembre 2001*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Franz Scholz tant qu'administrateur de la société à partir du 31 décembre 2001 et nomment Monsieur Hariolf Teufel, demeurant à Stuttgart, Allemagne, en tant que nouvel administrateur de la société à partir du 1^{er} janvier 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration de la société
en date du 6 mars 2002*

Le conseil d'administration de la société nomme Monsieur Hariolf Teufel en tant que président du conseil d'administration de la société.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
de la société en date du 5 juillet 2002*

Les actionnaires décident renouveler les mandats de Monsieur Berthold Weil, demeurant à Esslingen, Allemagne, Monsieur Dietmar Bastian, demeurant à Weil der Stadt, Allemagne, et Monsieur Hariolf Teufel, demeurant à Stuttgart, Allemagne, en tant qu'administrateurs de la société et de fixer la durée de leur mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
de la société en date du 5 juillet 2002*

Le conseil d'administration nomme Monsieur Hariolf Teufel, demeurant à Stuttgart, Allemagne, en tant que président du conseil d'administration de la société, de sorte que le conseil d'administration de la société se compose désormais comme suit:

- 1) Monsieur Hariolf Teufel, administrateur, demeurant à Stuttgart, Allemagne, président.
 - 2) Monsieur Berthold Veil, administrateur, demeurant à Esslingen, Allemagne.
 - 3) Monsieur Dietmar Bastian, administrateur, demeurant à Weil der Stadt, Allemagne.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 71, case 6.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10572/250/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

OTTOFORT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.035.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 30 décembre 2002*

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation comme nouvel administrateur de Madame Solange Velter décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 15 février 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Solange Velter, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10558/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

**FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FINANCIERE VERSAILLES S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 89.153.

Il résulte d'un transfert de parts sociales en date du 30 décembre 2002 que les parts sociales de la société à responsabilité limitée FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l., sont désormais réparties comme suit:

- THOMAS H. LEE EQUITY FUND V, L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	382	parts sociales
- THOMAS H. LEE PARALLEL FUND V. L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	99	parts sociales
- THOMAS H. LEE EQUITY (CAYMAN) FUND V., L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	5	parts sociales
- PUTNAM INVESTMENTS HOLDINGS LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	3	parts sociales
- PUTNAM INVESTMENTS EMPLOYEES' SECURITIES COMPANY I LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	3	parts sociales
- PUTNAM INVESTMENTS EMPLOYEES' SECURITIES COMPANY II LLC une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	2	parts sociales
- 1997 THOMAS H. LEE NOMINEE TRUST (1), une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	1	part sociale
- THOMAS H. LEE INVESTORS LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 75 State Street, Suite 2600, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,	1	part sociale
- BAIN CAPITAL INTEGRAL INVESTORS LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 111 Huntington Avenue, Boston MA 02199, Etats-Unis d'Amérique,	496	parts sociales

- BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS III MERCHANT BANKING FUND L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,	207	parts sociales
- BLACKSTONE OFFSHORE CAPITAL PARTNERS III L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,	39	parts sociales
- BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP III L.P. une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son principal siège d'activité à 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,	2	parts sociales
Total: mille deux cent quarante parts sociales	1.240	parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2003.

FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10573/250/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.166.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(10567/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BARALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.528.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2002

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Madame Emanuela Brero, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schneider, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10559/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

PROGIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.435.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2002*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Georges Chamagne, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10562/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BARALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.528.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10568/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.058.

—
A la suite de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 décembre 2002, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Madame Isabelle Wieme, employée privée, Luxembourg.
- Monsieur Gérard Birchen, employé privé, Luxembourg.
- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Le commissaire aux comptes est désormais le suivant pour une période de 6 ans:

- COMCOLUX S.A., 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

A la suite de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 décembre 2002, le siège social de la société est transféré au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 73, case 10.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10569/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

INTERNATIONAL BUSINESS & TECHNOLOGY TRANSFERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

H. R. Luxembourg B 71.648.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire
le 29 janvier 2003 à 13.00 heures au siège social*

L'assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer l'administrateur-délégué, Madame Elena Koleva, par la nomination de:

Monsieur Kristian Groke, expert-comptable, né le 1^{er} avril 1964 à Hambourg (Allemagne), demeurant 13, rue d'Oe-trange, L-5407 Bous

en tant que nouvel administrateur-délégué de la société.

Monsieur Kristian Groke peut représenter la société pour toute transaction par sa signature individuelle. Tout autre administrateur ne peut représenter la société que par signature conjointe avec l'administrateur-délégué.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de nommer nouveau commissaire aux comptes:

UNITED ADMINISTRATIVE SERVICES, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 83.634, avec siège social au 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

INTERNATIONAL BUSINESS & TECHNOLOGY TRANSFERT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 73, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10570/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

OTTOFORT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.035.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 72, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(10571/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 78.804.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Signature

Un mandataire

(10576/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

TRIANGLE DIGITAL EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 6, rue d'Eschdorf.

R. C. Diekirch B 6.321.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2003, vol. 579, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90443/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

BONITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 123, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.059.

L'assemblée générale du 2 janvier 2003 a nommé la S.A. POULP L-1724 Luxembourg, administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle pour tous les engagements sociaux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2003.

Signature

l'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 janvier 2003, vol. 579, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(10581/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

PHILIPPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6453 Echternach, 117, rue Krunn.
R. C. Diekirch B 4.229.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90426/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

FOCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 28, place du Marché.
R. C. Diekirch B 1.389.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90427/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

KOLBET FENSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 119, route de Luxembourg.
R. C. Diekirch B 2.831.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Echternach, le 19 décembre 2002, vol. 135, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 janvier 2003.

Signature.

(90428/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2003.

GARAGE BOB MAYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Roost, 13, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.603.

*Extrait de la décision collective de l'associé du 24 décembre 2002
Résolution unique*

L'associé décide de continuer les activités de la société malgré les pertes qui dépassent le capital social.

Strassen, le 21 janvier 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 52, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(000079.3/578/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

CRYOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 47.068.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 260 du 1^{er} juillet 1994;
- Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 février 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 284 du 21 juin 1995

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date de ce jour que le siège social a été dénoncé, avec effet immédiat. En date de ce jour, la convention de domiciliation conclue le 16 mars 2000 entre FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-42.411 et la Société CRYOFIN S.A., 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, R.C. Luxembourg n° B-47.068 a été annulée.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour la société CRYOFIN S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10508/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

CLAMART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.062.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour CLAMART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(000039.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

CLAMART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.062.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour CLAMART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(000042.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2003.
